

« On n'envisage pas le décès de la mère »

FAMILLE La mortalité maternelle reste un choc

- Pour la période 2012-2016, 3,7 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes ont été enregistrés en Belgique.
- Derrière ce chiffre en baisse se cachent des familles brisées et rongées par l'incompréhension.

Notre fils est né vers 10 h, c'était un lundi », se souvient Simon, 31 ans, papa d'un petit garçon de cinq mois et d'une fille de deux ans et demi. Pour de nombreux parents, la naissance d'un enfant est sans doute l'événement le plus heureux qu'il soit. Mais à la différence de ces nombreux parents, Simon se rappellera toute sa vie que la naissance de son deuxième enfant correspond aussi au décès de son épouse Elsa, 27 ans.

« L'accouchement s'est bien déroulé. Mais après que le petit est sorti, la tension d'Elsa a commencé à chuter et elle saignait beaucoup. On m'a demandé de m'asseoir avec le bébé. Plus le temps passait, plus je sentais une tension s'installer. Je voyais bien que quelque chose n'allait pas. Ils l'ont emmené au bloc opératoire. Moi, je me suis occupé des soins du bébé avec une sage-femme. Quelques heures plus tard, trois médecins sont arrivés. J'ai compris avant même qu'ils parlent. Ils avaient tout essayé mais Elsa était décédée », confie Simon.

Le cas d'Elsa est rare. Pour la période 2012-2016, 3,7 décès pour 100.000 naissances vivantes ont été enregistrés en Belgique par Statbel, l'Institut belge de statistique. Une diminution sensible est observée en la matière puisque le nombre de décès maternels s'élevait encore à 6,1 pour 100.000 naissances pour la période 2007-2011. Le fait de mourir en donnant la vie tendrait donc à se raréfier.

Il n'empêche que derrière ce chiffre, aussi bas soit-il, demeurent des drames familiaux. Entre embolie pulmonaire, pré-éclampsie, septicémie ou encore problèmes d'anesthésie, les causes de la mortalité maternelle sont diverses.

Dans le cas d'Elsa, elle était même difficilement prévisible. « On nous a expliqué qu'elle avait fait une embolie amniotique. Ce qui signifie que le liquide amniotique s'était mélangé à son sang. Les médecins nous ont dit que c'était quelque chose de très difficile à détecter et qu'une fois que c'était lancé, c'était très difficile de l'arrê-

ter », explique Simon.

L'imprévisibilité laisse alors place à l'incompréhension. « Je ne voulais pas y croire. Je pense d'ailleurs que, sur le moment, je n'ai pas pleuré parce que, pour moi, c'était impossible. Je n'avais jamais entendu quelqu'un dire qu'on pouvait encore mourir en accouchant aujourd'hui. Quand on apprend qu'on va être parent, on s'inquiète de la trisomie, du handicap, de choses qui pourraient concerner l'enfant. Mais pas du décès de la maman », témoigne le jeune père.

Les causes de la mortalité maternelle sont diverses et, dans plusieurs cas, difficilement prévisibles

Comment est-ce encore possible ? C'est la question qui taraude tout le monde à l'annonce de la nouvelle. Car beaucoup s'imaginent que la mortalité maternelle date d'un autre temps. Ce qu'on pensait peut-être être courant il y a des décennies de cela semble aujourd'hui invraisemblable.

Mais pourquoi ? « Une mère qui meurt en étant enceinte ou en accouchant, c'est toujours un événement très émotionnel. Il s'agit d'une jeune femme, le plus souvent en bonne santé, dans ce qui est censé être une situation heureuse : le début d'une nouvelle vie, une nouvelle famille. Je suis certaine que c'était aussi un événement émouvant il y a plusieurs décennies. Mais en raison de sa rareté, l'événement est peut-être encore plus émouvant aujourd'hui. D'autant plus qu'avec l'évolution médicale, les gens ont tendance à penser qu'il existe une solution pour toutes les complications éventuelles. Mais ce n'est pas le cas, certaines restent peu prévisibles », développe Griet Vandenberghe, obstétricienne spécialisée dans les grossesses à haut risque à l'hôpital universitaire de Gand et membre du Belgian audit for maternal mortality (Bamm), le groupe de travail belge sur la mortalité maternelle.

Ces phénomènes relativement rares marquent médecins et sages-femmes. Et se relever après cette épreuve n'est pas évident. « A l'hôpital où nous étions, ils n'avaient plus connu ça depuis 35 ans. Le gynécologue de mon épouse n'avait, lui, jamais vécu ça. Je peux vous assurer qu'ils étaient aussi mal que nous. Certaines sages-femmes ne savaient pas si elles auraient le courage de venir retravailler le lendemain. Mais toute l'équipe a fait un travail incroyable et nous a apporté un soutien que je n'aurais pu imaginer », confie Simon.

Cinq mois se sont écoulés depuis la naissance de son fils et le décès de son épouse. Le jeune papa, entouré de sa famille et ses

proches, apprend à élever ses deux enfants sans la présence de leur mère : « Au début, j'ai eu beaucoup de mal à me réjouir de la présence de mon fils et à créer du lien avec lui. Aujourd'hui, je suis heureux de les avoir, lui et sa sœur, c'est ce qui me fait tenir. » ■

PAULINE MARTIAL

MORTALITÉ

Un taux sous-estimé

L'identification des décès maternels reste une tâche complexe qui dépend de la classification utilisée pour désigner les causes de décès. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les statistiques actuellement disponibles en la matière se limitent à une période s'étendant de 1998 à aujourd'hui.

Mais la difficulté à déterminer le nombre exact de décès maternels réside également dans le fait que la Belgique ne dispose actuellement pas d'un système de surveillance et d'intervention en cas de ce que l'OMS appelle le Maternal death surveillance and response (MDSR). « Les estimations du nombre de décès maternels dont nous disposons aujourd'hui se basent uniquement sur les registres d'état civil. On estime donc que 50 % des décès maternels ne parviendraient pas à être enregistrés. Avec le système de MDSR, on peut estimer le taux de mortalité maternelle de manière plus précise. Ces systèmes sont déjà bien établis en France, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Ils exigent que pour chaque décès maternel, les dossiers médicaux complets soient examinés par un groupe d'experts. Ils sont non seulement plus précis dans l'établissement du nombre de décès maternels, mais ils fournissent également des informations spécifiques sur les causes et la chaîne des événements qui ont conduit au décès », explique Griet Vandenberghe. Ce système est mis en place chez nous par le Belgian audit for maternal mortality (BAMM).

PA.ML